

RCS : PARIS Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 07305 Numéro SIREN : 849 031 240 Nom ou dénomination : A.C.M.R.
--

Ce dépôt a été enregistré le 08/08/2023 sous le numéro de dépôt 60060

ACMR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social

42 avenue de la République
75111 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240

SIRET 849 031 240 00013

APE 5610A

Greffier du tribunal
de commerce de Paris
Comptes annuels déposés le :

21 AOUT 2023

Sous le N° 60060.



**PROCES – VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 30 JUIN 2023**

L'an deux mille vingt-trois, le trente juin, à dix-huit heures.

Les actionnaires de la Société par Actions Simplifiée A.C.M.R., au capital de mille euros (1.000) divisé en cent actions (100 actions), se sont réunis au siège social à PARIS 75011 – 42 avenue de la République, sur convocation qui leur a été faite par le président, suivant lettre adressée à chacun d'eux ainsi qu'ils le reconnaissent.

Monsieur GERGES Awny Daniel préside la séance en qualité de président.

Le président constate que l'Assemblée réunissant la totalité des actionnaires, peut valablement délibérer et prendre ses décisions à la majorité requise.

Il rappelle que l'Ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

Rapport du président sur la situation de la société durant l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022 ainsi que sur les conventions visées par l'article L223-19 du Code de Commerce, intervenues ou renouvelées au cours du même exercice.

- L'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- L'affectation des résultats de cet exercice,
- Quitus au Président,
- Emoluments du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2022,
- Lecture du rapport spécial sur les conventions visées à l'article L.223-19 du Code de Commerce et décision à cet égard.

G.A M.G A.G

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

Monsieur Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

1. La feuille de présence,
2. L'inventaire et les comptes annuels arrêtés au 31 décembre 2022
3. Le rapport de gestion établi par le président,
4. Le rapport spécial sur les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de Commerce,
5. Le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Il rappelle également que le rapport du président sur les opérations de l'exercice écoulé, le compte de résultat, le bilan ainsi que le texte des résolutions proposées ont été adressées aux actionnaires plus de quinze jours avant la date de l'Assemblée ; l'inventaire a été tenu à leur disposition au siège social.

Les actionnaires lui donnent acte de cette déclaration.

Monsieur Le Président donne ensuite lecture de son rapport.

Cette lecture terminée, il ouvre la discussion.

Après divers échanges de vues, et personne ne demandant plus la parole, Le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale après avoir entendu la lecture du rapport du Président et pris connaissance des comptes et du bilan de l'exercice écoulé clos le 31 décembre 2022 les approuve, tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne au président quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée constate que l'exercice se solde par un bénéfice de 66 036.08 euros.
Elle décide d'affecter ce bénéfice comme suit :

G.A M.G

A.G

- Affectation au compte « Autres réserves libres » pour le montant de 66 036.08 euros.

L'assemblée constate qu'après cette imputation le poste « Autres réserves libres » est créditeur de 112221.61 euros.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

TROISIEME RESOLUTION

Les éléments suivants sont portés à la connaissance des actionnaires :

Monsieur GERGES Awny, Président actionnaire, a perçu une rémunération de 41 000.00 euros bruts pour l'exercice écoulé et clos le 31 décembre 2022.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge des dépenses non déductibles fiscalement au regard de l'article 39-4 du C.G.I.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME RESOLUTION

L'assemblée générale donne acte au Président du rappel dans son rapport de l'absence de distribution de dividendes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME RESOLUTION

La collectivité des actionnaires après avoir entendu la lecture du rapport spécial du Président sur les conventions visées à l'article L 223-19 du nouveau Code de Commerce déclare approuver les termes dudit rapport.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

G.A M.G A.G

SEPTIEME RESOLUTION

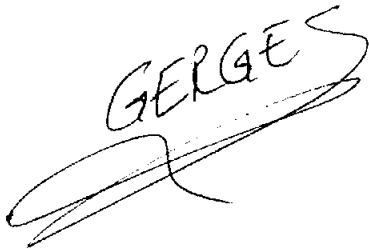
L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités de dépôt.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal, lequel après lecture a été signé par les actionnaires.

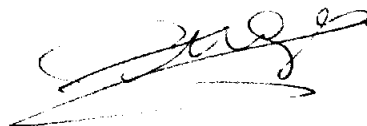
GERGES Awny, Président

A handwritten signature in black ink, featuring the word "GERGES" in a stylized, bold font, followed by a large, sweeping flourish.

RISK ALLAH Amel

A handwritten signature in black ink, consisting of a single, continuous, stylized stroke that forms a cross-like shape.

GESGES Mélodie Windy

A handwritten signature in black ink, featuring a series of loops and a long, horizontal flourish at the end.

ACMR

SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE

Capital Social : 1.000 euros

Siège Social

42 avenue de la République
7511 PARIS 11^{ème} ARRONDISSEMENT

R.C.S PARIS 849 031 240

SIRET 849 031 240 00013

APE 5610A



RAPPORT DE GESTION

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 30 juin 2023

Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée Générale afin que, conformément à la loi et aux statuts, vous puissiez examiner les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2022 et vous rendre compte de notre société pendant ledit exercice.

Pour votre information, il vous a été envoyé avec le présent rapport tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- Le bilan
- Le compte de résultat
- L'annexe
- Le texte du projet des résolutions à votre approbation

Nous vous précisons que les comptes de notre société soumis ainsi à votre approbation ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes.

Le bilan que se totalise pour 477 347.00 euros fait apparaître un bénéfice comptable de 66 036.08 euros.

ACTIVITE DE LA SOCIETE

Au cours de cet exercice social, nous avons réalisé un chiffre d'affaires net de 560 267.00 euros, contre 289 539.00 euros l'année précédente.

G.A M.B A.G

GERGE

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R.

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 42 avenue DE LA REPUBLIQUE

75011 Paris 11E Arrondissement

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 84903124000013

Néant ☐ *

				Exercice N clos le, 13 11 22 02 21		N-1 13 11 22 02 21		
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Net 3		
						Net 4		
Capital souscrit non appelé (I)		AA						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC				
	Frais de développement *	CX		CQ				
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG				
	Fonds commercial (1)	AH	270 000	AI		270 000	270 000	
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK				
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM				
	Terrains	AN		AO				
	Constructions	AP		AQ				
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	29 344	AS	18 258	11 086	13 117	
	Autres immobilisations corporelles	AT	44 434	AU	12 774	31 660	34 129	
Immobilisations en cours	AV		AW					
Avances et acomptes	AX		AY					
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT				
	Autres participations	CU		CV				
	Créances rattachées à des participations	BB		BC				
	Autres titres immobilisés	BD		BE				
	Prêts	BF		BG				
	Autres immobilisations financières*	BH	2 445	BI		2 445	2 250	
	TOTAL (II)	BJ	346 223	BK	31 032	315 191	319 496	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
		En cours de production de biens	BN		BO			
		En cours de production de services	BP		BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
		Marchandises	BT	4 527	BU		4 527	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX		BY			
		Autres créances (3)	BZ	954	CA		954	3 107
		Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
DIVERS	Disponibilités	CF	152 726	CG		152 726	116 427	
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	3 949	CI		3 949	4 061	
	TOTAL (III)	CJ	162 156	CK		162 156	123 595	
	Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV)	CW					
		Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
		Ecart de conversion actif* (VI)	CN					
		TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	508 379	1A	31 032	477 347	443 090
Renouve : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières actives :		CP	(3) Part à plus d'un an : CR			
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

Désignation de l'entreprise : SAS A.C.M.R.

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N		Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :1.000.....)	DA	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	100	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	46 186	8 169
	Report à nouveau	DH		(11 191)
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	66 036	49 307
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	113 322	47 286
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	236 648	283 769
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	49 758	54 600
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	30 734	28 271
	Dettes fiscales et sociales	DY	46 074	28 354
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	811	811
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	364 025	395 805
	Ecart de conversion passif *	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	477 347	443 090
RENVIS	(1) Ecart de réévaluation incorporé au capital	IB		
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Ecart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	IC		
		ID		
		IE		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	131 482	395 805
	(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Conséquences de l'événement Covid-19 : IMPACT NON SIGNIFICATIF

L'événement Covid-19 n'a pas eu d'impact significatif sur le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'entreprise. Etant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles	270 000		
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	25 785		3 559
Installations générales agencements aménagements divers	37 419		1 880
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	4 232		902
TOTAL	67 436		6 342
Prêts, autres immobilisations financières	2 250		195
TOTAL	2 250		195
TOTAL GENERAL	339 686		6 537

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles			270 000	270 000
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			29 344	29 344
Installations générales agencements aménagements divers			39 299	39 299
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			5 134	5 134
TOTAL			73 778	73 778
Prêts, autres immobilisations financières			2 445	2 445
TOTAL			2 445	2 445
TOTAL GENERAL			346 223	346 223

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations techniques, Matériel et outillage industriel	12 668	5 590		18 258
Installations générales agencements aménagements divers	6 283	4 253		10 536
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	1 239	999		2 238
TOTAL	20 190	10 842		31 032
TOTAL GENERAL	20 190	10 842		31 032

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal. techniques matériel outillage indus.	5 590				
Instal. générales agenc. aménag. divers	4 253				
Matériel de bureau informatique mobilier	999				
TOTAL	10 842				
TOTAL GENERAL	10 842				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

Etat des provisions

Néant

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	2 445		2 445
Taxe sur la valeur ajoutée	781	781	
Débiteurs divers	173	173	
Charges constatées d'avance	3 949	3 949	
TOTAL	7 348	4 903	2 445

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	146 675	41 021	105 654	
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	89 973	13 653	76 320	
Fournisseurs et comptes rattachés	30 734	30 734		
Personnel et comptes rattachés	16 043	16 043		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 156	10 156		
Impôts sur les bénéfices	14 803	14 803		
Taxe sur la valeur ajoutée	4 787	4 787		
Autres impôts taxes et assimilés	285	285		
Groupe et associés	49 758	0	49 758	
Autres dettes	811	0	811	
TOTAL	364 025	131 482	232 543	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	47 121			

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 035
Dettes fiscales et sociales	16 314
Total	18 349

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	3 949
Total	3 949

ANNEXE

Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022

- INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES -

Produits et charges exceptionnels

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant	imputé au compte
Charges exceptionnelles		
- PV	495	671200
- Régularisations comptes de tiers	645	671800
Total	1 140	

Transferts de charges

(PCG Art. 831-2/13)

Nature	Montant
Régularisations diverses	232
Total	232

Le 09/03/2023
GERGES AWNY Président

Tableau des résultats de la société au cours des 5 derniers exercices

(Code du Commerce Art. R 225-102)

	31/12/2018	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
CAPITAL EN FIN D'EXERCICE					
Capital social		1 000	1 000	1 000	1 000
Nbre des actions ordinaires existantes		100	100	100	100
Nbre des actions à dividendes prioritaires existantes					
Nbre maximal d'actions futures à créer					
- par conversion d'obligations					
- par exercice de droit de souscription					
OPERATIONS ET RESULTATS					
Chiffre d'affaires hors taxes		327 880	257 823	289 539	560 267
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		15 486	3 076-	58 586	92 197
Impôts sur les bénéfices		3 271			15 319
Participation des salariés au titre de l'exercice					
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		8 169	11 191-	49 307	66 036
Résultat distribué					
RESULTAT PAR ACTION					
Résultat après impôts, participation des salariés mais avant dotations aux amortissements et provisions		122.15	30.76-	585.86	768.78
Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions		81.69	111.91-	493.07	660.36
Dividende distribué à chaque action					
PERSONNEL					
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice		4	5	5	5
Montant de la masse salariale de l'exercice		96 607	88 857	94 193	146 774
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux de l'exercice		22 823	21 516	29 518	40 995